

## Brochure de l'inauguration du Palais des Facultés de Grenoble.

**Numéro d'inventaire** : 1979.12791

**Auteur(s)** : Gueymard

Albert Dumont

Michel Bréal

**Type de document** : imprimé divers

**Imprimeur** : Devret (Xavier)

**Description** : Brochure imprimée ; couverture cartonnée souple.

**Mesures** : hauteur : 240 mm ; largeur : 157 mm

**Notes** : Cette brochure reprend les principaux discours prononcés lors de la cérémonie d'inauguration du 8 décembre 1879.

**Mots-clés** : Inaugurations

**Filière** : Université

**Niveau** : Supérieur

**Nom de la commune** : Grenoble

**Nom du département** : Isère

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 32

Mention d'illustration

ill.

ACADÉMIE DE GRENOBLE

---

INAUGURATION  
DU PALAIS  
DES FACULTÉS

Le 8 décembre 1879.



GRENOBLE  
XAVIER DREVET  
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE  
14, rue Lafayette.

1880



ACADÉMIE DE GRENOBLE

---

INAUGURATION  
DU PALAIS  
DES FACULTÉS

Le 8 décembre 1879.

---

La séance annuelle de rentrée des Facultés de Droit, des Sciences, des Lettres et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Grenoble, a été immédiatement précédée de la remise, par M. le Maire, des clefs du nouveau Palais des Facultés que l'Université doit à la ville de Grenoble. Cette double cérémonie a eu lieu le lundi 8 décembre 1879, dans les nouveaux locaux, à l'amphithéâtre des Lettres, sous la présidence de M. Michel Bréal, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur, délégué de M. le Ministre pour l'inauguration.

M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, a exprimé le regret de ne pouvoir présider lui-même à

— 3 —

*Allocution de M. GACHÉ maire de Grenoble.*

MONSIEUR L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,  
MONSIEUR LE RECTEUR,  
MESSIEURS LES PROFESSEURS,

Vous allez ouvrir dans un moment votre séance solennelle de rentrée qui, pour la première fois, se tient dans le monument affecté à vos cours. Permettez-moi de retarder quelques instants vos travaux habituels.

Je viens, au nom de la Ville, vous faire la remise officielle du palais destiné à l'étude du Droit, des Sciences et des Lettres, et où nos étudiants en médecine trouveront un complément indispensable d'instruction. Le Conseil municipal s'est fait un honneur et un devoir d'assister à cette cérémonie d'inauguration pour témoigner ainsi du vif intérêt qu'il prend au développement du haut enseignement comme à celui de l'enseignement primaire.

L'un est le couronnement, l'autre la base de l'édifice social.

L'assemblée municipale est heureuse de pouvoir vous offrir un monument digne de vous, Messieurs, qui enrichissez constamment, par votre labeur la littérature et la science, digne du progrès de la science elle-même, si féconde en découvertes.

Les efforts qu'on a faits de toutes parts, dans notre cher pays, pour élever le niveau intellectuel, sont prodigieux ; ils ne montrent que trop le temps précieux que nous avons perdu.